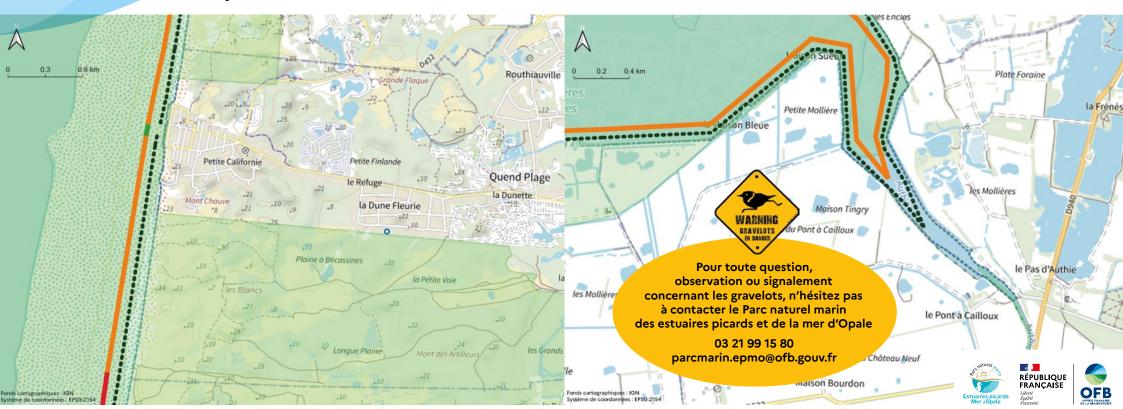
Nettoyage raisonné des plages et préservation de la laisse de mer

Préconisations pour la commune de Quend





Zone d'Intervention Exceptionnelle ZIE

Zone d'Intervention Sélective ZIS

Zone d'intervention Globale ZIG

Parc naturel marin



Site Natura 2000

Zone favorable à la nidification de plusieurs espèces de gravelots et / ou de la sterne caugek



Zone d'accumulation régulière de macro-déchets





Zone d'intérêt écologique présence de flore ou de faune protégée ou patrimoniale

Classement préconisé	Zone d'Intervention Globale ZIG												Zone d'Intervention Sélective ZIS										
Quend	Plage de sable uniquement devant la digue de Quend plage												Littoral de la commune de Quend : plage de sable et dans l'estuaire de l'Authie										
Sensibilité	Plage de sable devant arrière-plage artificialisée. Mauvais état de santé de la végétation et de la faune de la laisse de mer (données 2018).											Estuaire de l'Authie avec présence de vasières et prés salés, plage de sable avec dunes en arrière-plage à forts enjeux environnementaux. Continuum plage-dune à préserver de part et d'autre de la digue. Forts enjeux environnementaux.											
Méthode	collecte preferentiellement manuelle et selective devant la digue et exclusivement manuelle et selective sur les côtés de la plage qui présentent un arrière-plan dunaire (voir zone ZIS ci-contre). Le nettoyage mécanique est à proscrire car c'est un frein à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. L'état de santé de la laisse de mer est dégradé suite au nettoyage mécanique intensif réalisé sur cette plage (données 2018). Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés.											COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE Le nettoyage mécanique est à proscrire sur les plages pourvu de dunes en arrière-plage car c'est un frein au maintien et au développement de la dune, à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la laisse de mer et de la végétation y compris dans les prés salés en ramassant en bordure et/ou en empruntant les cheminements existants. Eviter de ramasser en pied de dune pour préserver le continuum plage-dune. Laisser en place les bois flotté.											
Fréquence de passage												ZIS PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE											
	ZIG PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE										Fin mars		/ril	ma	i juin	juillet	août	septembre	octobre	hiver			
	Fin mars Ponctuel	après t							après ma	1 passage après marées équinoxes		Ponctuel		En	En fonction des besoins			Ponctuel					
Autres informations		Gestion possible des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.										Gestion possible entre juin et septembre des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.											
	Zone d'Intervention globale ZIG												ſ	Zone	d'Interve	ntion sé	lective ZIS						

